Livret du participant 2025-2026

Mastère spécialisé® IPAD

Innovations et politiques pour une alimentation durable







Sommaire

Encadrement administratif et pédagogique	3
Présentation de la formation	4
Architecture de la formation IPAD	6
Validation des UE	8
Fiches détaillées des unités d'enseignement (UE et ECUEs)	9
Mission professionnelle	27
Planning annuel prévisionnel de la formation	30

Des évolutions mineures pouvant se produire dans la mise en œuvre des enseignements, le contenu du présent livret n'a pas de valeur contractuelle.

Encadrement administratif et pédagogique

Directrice générale de l'Institut Agro Anne-Lucie WACK

Directrice de l'Institut Agro Montpellier Carole SINFORT

Directeur du Pôle Tropiques et Méditerranée Khalid BELARBI

khalid.belarbi@supagro.fr

Responsable administrative et académique Claire MANGANI

claire.mangani@supagro.fr

Responsable scientifique et pédagogique pour Stéphane FOURNIER

l'Institut Agro Montpellier <u>stephane.fournier@supagro.fr</u>

Gwenolé Le Velly

gwenole.le-velly@supagro.fr

Responsable scientifique et pédagogique pour le Nicolas BRICAS

CIRAD

nicolas.bricas@cirad.fr

Responsable scientifique et pédagogique pour la Damien Conaré

Chaire Alimentations du Monde <u>damien.conare@supagro.fr</u>

Coordinatrice pédagogique Ly Yann KAUV

ly-yann.kauv@supagro.fr

Assistante de formation Camille DUMONTET

camille.dumontet@supagro.fr

Accueil des étudiants étrangers Gisèle ANDRÉ

gisele.andre@supagro.fr

La formation est co-portée par l'Institut Agro Montpellier et le CIRAD. Elle est également soutenue et animée par la Chaire UNESCO Alimentations du Monde, qui prend une part active dans les enseignements et l'encadrement des participants.

Présentation de la formation

Introduction et objectifs

La transformation des systèmes alimentaires (activités directes et d'accompagnement de la production, la transformation, la commercialisation, la consommation et la gestion des déchets) pour permettre l'accès de toutes et tous à une alimentation en quantité et qualité satisfaisante, la minimisation de l'empreinte écologique des filières et une rémunération équitable pour leurs opérateurs, constitue un défi mondial pour les décennies à venir.

Certains des acteurs de ces systèmes, à l'échelle individuelle ou collective, cherchent à faire évoluer leurs pratiques et leurs stratégies. Des innovations techniques, politiques et organisationnelles apparaissent : certification de normes sociales ou environnementales, gouvernance participative, frugalité, re-localisation de l'alimentation, circuits courts, nouvelles formes de solidarité...

Ces innovations interviennent dans un environnement où se multiplient et s'accélèrent les crises environnementales, sanitaires, économiques et politiques qui imposent de nouveaux défis.

Les objectifs de la formation sont ainsi de fournir les clés de lecture permettant d'appréhender la complexité, la diversité et les évolutions récentes des systèmes alimentaires, et d'apporter des connaissances et compétences sur les moyens d'accompagner cette nécessaire transformation des systèmes alimentaires.

L'accent est mis sur les méthodes et outils opérationnels, les connaissances et les compétences d'expertise stratégique permettant d'agir dans cet environnement complexe et d'œuvrer à la durabilité économique, sociale, sanitaire et environnementale de ces systèmes, aux échelles locales, nationale et internationale.

Organisation de la formation

L'ensemble de la formation se déroule sur 13 mois, avec :

- 8 mois d'enseignements théoriques, pratiques et de travaux individuels ou de groupe, de septembre à avril;
- 4 à 5 mois consacrés à la réalisation d'une mission professionnelle à partir de mai.

Cinq Unités d'Enseignement (UE) composent les enseignements théoriques ; trois d'entre elles sont découpées en ECUEs (cf. Architecture de la formation).

L'organisation hebdomadaire de la formation est généralement de 5 jours de formation du lundi au vendredi. L'amplitude horaire habituelle est 9h30 – 17h15 avec une pause méridienne. Dans certains ECUEs, une amplitude horaire spécifique pourra être adoptée. Le jeudi après-midi est généralement laissé libre pour des activités physiques (modifications possibles en fonction de la disponibilité des intervenants). Le vendredi après-midi est souvent consacré à la présentation de travaux de groupes et/ou à un bilan collégial « Que Retenir de l'ECUE ? » (QRE).

Les enseignements ont majoritairement lieu sur le Campus Lavalette de l'Institut Agro Montpellier, dans les locaux du Pôle Tropiques et Méditerranée (situé 1101 avenue d'Agropolis, à proximité immédiate du site principal du Cirad). Les cours ont alors lieu en salle 2-37 (sauf exception).

Certains enseignements ont lieu sur le Campus de la Gaillarde, campus principal de l'Institut Agro Montpellier, qui se situe 2 place Viala à Montpellier. La salle est indiquée au cas par cas.

Approche pédagogique

Les enseignements sous forme de cours occupent un volume horaire réduit, laissant la place à de multiples phases d'enseignements pratiques sous la forme d'échanges, de table ronde, de workshop avec le/les intervenant(s) ainsi qu'à des travaux tutorés, réalisés individuellement ou en groupe.

De nombreux intervenants professionnels sont mobilisés, auxquels s'ajoutent des conférences lors de séminaires. Des périodes sur le terrain sont réservées, dont une au moins sous commande professionnelle.

Langues d'enseignement

Les enseignements se font généralement en français. Certains cours ou conférences auront lieu en anglais, et bon nombre des documents fournis (articles, rapports d'évaluation, études de cas, logiciels...) seront dans cette même langue. Les restitutions peuvent également se faire en anglais. Une bonne maîtrise de l'anglais est donc indispensable.

Dans les pages suivantes, l'architecture générale de la formation est présentée. Le contenu de chaque unité d'enseignement (UE) et de chaque ECUE est ensuite détaillé sous forme de fiches. En fin de livret, vous trouverez le calendrier annuel de la formation.

Le règlement des études de l'Institut Agro Montpellier doit être respecté (disponible sur l'intranet).

Architecture de la formation IPAD

Unités d'enseignement (UE)	ECUEs	ECTS
UE 1 « Comprendre une agriculture familiale par l'approche systémique » (3 semaines)	1 semaine en centre pour la présentation de la mission et de la méthodologie, suivie de 2 semaines de stage collectif sur le terrain	4
UE 2 « Contexte et enjeux de l'agriculture et de l'alimentation » (5 semaines)	ECUE 2.1 « Agriculture et alimentation : la durabilité en question » (4 semaines) ECUE 2.2 « Analyse de la gouvernance des systèmes alimentaires » (1 semaine)	7
UE 3 « Méthodes et outils de l'évaluation de la durabilité et de l'intervention » (7 semaines)	ECUE 3.1 « Outils d'évaluation économique et sociale des systèmes alimentaires » (3 semaines) ECUE 3.2 « Empreinte environnementale des systèmes alimentaires » (2 semaines) ECUE 3.3 « Accompagner l'innovation pour un développement durable » (2 semaines)	10
UE 4 « Innovations pour des systèmes alimentaires durables » (8,5 semaines)	ECUE 4.1 « Politiques urbaines d'alimentation durable » (1 semaine) ECUE 4.2 « Re-territorialisation de l'agriculture et de l'alimentation » (2 semaines) ECUE 4.3 « Genre et alimentation durable » (0,5 semaine) ECUE 4.4 « Normalisation des systèmes alimentaires,	14
	attentes et pratiques des consommateurs » (2 semaines) ECUE 4.5 « Alimentation, santé, nutrition : nouveaux enjeux et interventions » (1 semaine) ECUE 4.6 « Lutte contre la précarité alimentaire, nouvelles formes de solidarité et de démocratie alimentaires » (1 semaine) ECUE 4.7 « Lobbying et plaidoyer : défendre des intérêts en passant à l'action » (1 semaine)	-
UE 5 « Exploration thématique »	en passant à l'action » (1 semaine) Projet individuel, réalisé tout au long de l'année, présenté lors de la JIPAD Temps libéré tutoré réparti d'octobre à avril	10
UE 6 Mission professionnelle	5 mois entre mai et octobre Projet de stage à présenter mi mai	30
Total ECTS		75

Évènements également inclus dans l'emploi du temps :

- Soutenances de la promotion 2024-2025 : le 10 octobre 2025.
- Le samedi 11 octobre sont organisés un pique nique puis une randonnée dans l'arrière pays montpelliérain entre les promos entrantes et sortantes suivie d'une soirée à Montpellier.
- Colloque annuel de la Chaire UNESCO Alimentations du monde à Montpellier le 6 février 2026.

Validation des UE

Pour être diplômé, il faut valider les 75 ECTS de la formation (voir répartition ci-dessus).

Les ECTS d'une Unité d'Enseignement (UE) sont acquis lorsque la note à l'UE est supérieure ou égale à 10/20.

Dans le cas des UE constituées de plusieurs ECUEs (UE2, UE3 et UE4), chaque ECUE est évalué séparément. Deux types de validation sont pratiqués à l'échelle des ECUEs :

- L'évaluation notée, individuelle ou de groupe
- L'évaluation par validation/non validation (sur la base de la présence et de la participation)

Au sein d'une UE, on considère la moyenne des notes obtenues aux différents ECUEs (moyenne devant être supérieure ou égale à 10 pour valider l'UE) : la note à l'UE est la moyenne des ECUEs pour lesquels une note a été donnée. Dans le cas des évaluations notées, toute note inférieure à 7/20 implique cependant un rattrapage. Dans le cas des évaluations par validation/non validation, la non validation de l'ECUE implique un rattrapage.

Cas particulier de l'UE3 : en plus de l'évaluation de chaque ECUE, l'UE3 fait l'objet d'une évaluation via un examen individuel sur table en temps limité portant sur la totalité des enseignements des 3 ECUEs qui lui sont constitutifs. Dans ce cas-là, la note obtenue à l'examen compte pour 50% de la note finale de l'UE ; les 50% restants sont constitués par les résultats obtenus aux ECUEs (moyenne des notes obtenues à chaque ECUE affectée d'un coefficient proportionnel à la durée de l'ECUE ECUE).

Les rattrapages peuvent faire l'objet d'un examen oral ou écrit ; ils sont définis par chaque responsable de l'ECUE. Les rattrapages doivent être passés avant le départ en stage. Il est à la charge du participant qui a besoin d'une session de rattrapage de s'organiser pour avant son départ en stage.



4 ECTS

UE 1 : Comprendre une agriculture familiale par l'analyse systémique

Responsables pédagogiques

Pierre LE RAY, Institut Agro Montpellier – DEFIS <u>pierre.leray@supagro.fr</u>
Frédéric LHOSTE, Institut Agro Montpellier – DEFIS <u>frederic.lhoste@supagro.fr</u>
Christophe LESUEUR, Institut Agro Montpellier – DEFIS <u>christophe.lesueur@supagro.fr</u>

Mots-clés

système agraire – agricultures familiales – pratiques – système de production – système d'activité

Compétences

Cette UE permet aux participants n'ayant pas de connaissances en agriculture d'acquérir les notions, les outils et les concepts permettant de comprendre les logiques et les pratiques des agriculteurs d'une petite région agricole, dans leur diversité.

En fin d'ECUE, les étudiants sont capables de :

- comprendre les grandes problématiques du développement agricole et rural
- mettre en œuvre une démarche d'analyse pluridisciplinaire et multi-échelles des exploitations agricoles intégrant les dimensions techniques, économiques, sociales et environnementales
- évaluer les performances technico-économiques des exploitations et la durabilité des dynamiques en cours sur le territoire
- rendre compte de manière intelligible des logiques et des pratiques des agriculteurs et agricultrices, dans leur diversité (typologie)
- formuler un diagnostic et proposer des réponses à une commande professionnelle

Programme

La première semaine est consacrée aux apports théoriques qui préparent une mise en situation sous la forme d'un stage collectif les 2 dernières semaines (mise en œuvre d'une analyse du système agraire dans une petite région agricole française). Cet exercice concret d'analyse et de diagnostic est le fil conducteur permettant d'introduire les concepts mobilisés, la méthode d'analyse, la discussion sur la durabilité des systèmes analysés et les liens entre système agraire, politique agricole et métiers du développement territorial, ainsi que la discussion sur les méthodes d'analyse des réalités agricoles.

Évaluation

Évaluation des travaux de groupes pendant le stage collectif ; évaluation individuelle savoir-être par les pairs.

7 ECTS

UE 2 : Contexte et enjeux de l'agriculture et de l'alimentation

Responsables pédagogiques

Nicolas Bricas, Cirad, UMR Moisa et Chaire UNESCO Alimentations du Monde nicolas.bricas@cirad.fr

Mots-clés

Crises alimentaires - Développement durable - Enjeux institutionnels et politiques - Gouvernance

Objectifs

Cette UE vise à présenter les enjeux contemporains de l'agriculture et l'alimentation et leur origine, à la fois au travers de l'histoire longue, des jeux institutionnels et politiques et de l'évolution des formes de gouvernance. Elle vise également à comprendre le projet de « développement durable » appliqué à l'agriculture et l'alimentation et à porter un regard critique sur les solutions privés et publiques apportées aujourd'hui, invitant à les dépasser.

Programme

Cette UE est composée de deux ECUEs successifs :

- ECUE 2.1 « Agriculture et alimentation : la durabilité en question »
 Responsables : Nicolas Bricas (Cirad, UMR Moisa et Chaire UNESCO Alimentations du Monde),
 Damien Conaré et Auriane Lamy (Institut Agro Montpellier, Chaire UNESCO Alimentations du Monde) Durée : 4 semaines
- ECUE 2.2 « Analyse de la gouvernance des systèmes alimentaires »
 Responsables : Betty Wampfler et Pasquale Lubello (Institut Agro Montpellier, UMR Moisa) –
 Durée : 1 semaine

Compétences

Compétences thématiques :

- Compréhension des différents enjeux contemporains de l'agriculture et de l'alimentation y compris ceux relevant de la durabilité.- Maîtrise des concepts de sécurité alimentaire, alimentation durable, transition agro-écologique, gouvernance
- Connaissance de la diversité des acteurs intervenant dans les systèmes alimentaires et de leurs stratégies et capacité d'analyse critique de leurs discours

Compétences transversales :

- Capacité de synthèse de la littérature
- Capacité à travailler en groupe
- Capacité d'écoute de la pluralité des points de vue et de formalisation des débats sous forme de controverses

Évaluation

Chacun des ECUEs dispose de sa propre modalité d'évaluation. Un bilan global sera dressé en fin d'UE.

ECUE 2.1 : Agriculture et alimentation : la durabilité en question

Responsables pédagogiques

Nicolas BRICAS: Cirad, UMR Moisa et Chaire UNESCO Alimentations du Monde nicolas.bricas@cirad.fr

Damien Conaré: Institut Agro Montpellier, Chaire UNESCO Alimentations du Monde damien.conare@supagro.fr

Auriane Lamy: Institut Agro Montpellier, Chaire UNESCO Alimentations du Monde auriane.lamy@supagro.fr

Mots-clés

Crise alimentaire – Développement durable – Histoire longue – Enjeux institutionnels et politiques

Compétences

L'objectif de cet ECUE est de présenter le contexte général dans lequel se situent les débats sur les enjeux et l'avenir des systèmes alimentaires. Différentes interventions viseront ainsi à rendre compte d'une part de l'histoire et des origines du système alimentaire industriel, d'autre part des critiques et controverses qu'il suscite aujourd'hui. L'ECUE présentera ensuite le projet de développement durable et la mobilisation qui s'opère au travers d'une multitude d'initiatives citoyennes, entrepreneuriales et politiques, du local au global. Il invite à en identifier les intérêts et les limites pour alimenter une réflexion critique qui permette de construire de nouvelles formes d'action et de politiques.

Cet ECUE permet donc de comprendre les enjeux contemporains de l'agriculture et de l'alimentation et de discuter des mots d'ordre de la durabilité.

Programme

Cet ECUE alterne quelques conférences, des travaux personnels de lecture, de visionnage de vidéo et de préparation et présentation orale de synthèses, et des temps de débats.

Évaluation

Examen écrit individuel et qualité des travaux personnels réalisés et de la participation aux débats

ECUE 2.2 : Analyse de la gouvernance des systèmes alimentaires

Responsables pédagogiques

Betty WAMPFLER, Institut Agro Montpellier, UMR Moisa betty.wampfler@supagro.fr
Pasquale LUBELLO, Institut Agro Montpellier, UMR Moisa pasquale.lubello@supagro.fr

Mots-clés

Gouvernance – marchés agricoles et alimentaires – politiques publiques – normes – société civile – participation

Compétences

Les crises alimentaires de la dernière décennie n'ont pas été seulement des crises de la production agricole, mais le résultat de la défaillance des mécanismes de coordination et de gouvernance des systèmes agro-alimentaires. Cette gouvernance combine à des degrés divers selon les contextes, des mécanismes de marché, de politique publique, de normes privées ou publiques. Elle implique différents types d'acteurs, « historiques » (Etats, organisations internationales, firmes agro-alimentaires et grande distribution...), mais aussi de « nouveaux » acteurs : instances politiques infra et supra nationales, structures de certification, organisations issues de la société civile (organisations professionnelles agricoles, agro-alimentaires, interprofessions, organisations rurales, ONG, associations de consommateurs, organisations de défense des droits humains...).

Dans ce contexte, cet ECUE a pour objectifs :

- d'appréhender l'analyse de la gouvernance des systèmes alimentaires à différentes échelles ;
- de réfléchir aux modalités d'accompagnement de l'innovation en matière de gouvernance, et au rôle des professionnels dans ce processus.

Programme

<u>Concept de gouvernance</u> : Principaux modes de gouvernance qui se sont succédé historiquement, émergence de nouveaux processus (normalisation, certification...) et de nouveaux acteurs.

1980 / 2000, une gouvernance dominée par les marchés : étude de la structure des marchés agricoles internationaux, du rôle des firmes, des organisations et négociations commerciales internationales, des droits de propriété intellectuelle et du marché du vivant... Les limites de la gouvernance par les marchés seront analysées (risques endogènes, instabilité structurelle).

<u>Aujourd'hui une gouvernance plurielle</u>: le marché infléchi par les normes, les politiques publiques, l'émergence de la société civile, l'émergence de nouveaux acteurs privés

- a) Signes de qualité, certifications, normes : comment s'articulent marchés, normes, politiques et quel impact sur les systèmes agro-alimentaires
- b) Des politiques « publiques », réhabilitées et démultipliées à différentes échelles : comprendre et analyser une politique publique, mythes et réalités des politiques participatives, réflexion sur l'articulation et les marges de manœuvre des politiques nationales / internationales, politiques et négociations internationales
- c) Émergence de nouveaux acteurs de la société civile : formes, valeurs, modes d'intervention, articulation avec le marché, les normes, les politiques.

Évaluation

Le mode d'évaluation / validation sera précisé au début de l'ECUE.

10 ECTS

UE 3 : Méthodes et outils de l'évaluation de la durabilité et de l'intervention

Responsable pédagogique

Stéphane FOURNIER, Institut Agro Montpellier, UMR Innovation stephane.fournier@supagro.fr

Mots-clés

Développement durable – méthodes – outils – études d'impact – prospective – évaluation analyse de cycle de vie – processus d'innovation

Objectifs

Cette UE est conçue sous un angle très opérationnel, les objectifs sont :

- d'appréhender de nombreux outils et méthodes de mesure de la durabilité dans différents domaines en lien avec l'alimentation : analyse d'impact de systèmes de production, de projets de développement ou de politiques publiques, évaluation ex-post et ex-ante, prospective. Ces différents outils et méthodes sont abordés de façon critique, afin de comprendre le contexte dans lequel ils ont été produits, leurs intérêts et leurs limites. L'objectif étant de donner aux participants les moyens de faire les bons choix en situation professionnelle.
- d'identifier les voies de renforcement des processus d'innovation en cours dans les systèmes alimentaires.
 Pour cela, un éclairage historique des approches développées par les organismes de développement sera apportée, allant jusqu'à l'identification des enjeux liés à la facilitation de l'action collective dans des systèmes d'innovation.

Programme

Cette UE est organisée en trois ECUEs :

- ECUE 3.1 : Empreinte environnementale des systèmes alimentaires Durée : 2 semaines
- ECUE 3.2 : Outils d'évaluation économique et sociale des systèmes alimentaires Durée : 3 semaines
- ECUE 3.3 : Accompagner l'innovation pour un développement durable Durée : 2 semaines

Compétences

À la fin de cette UE, les participants sont capables de :

- poser un problème en termes d'évaluation, connaître les méthodes d'évaluation des performances économiques, sociales et environnementales disponibles
- évaluer les ressources nécessaires pour mettre en œuvre une méthode
- reconnaître les limites des méthodes employées
- analyser les résultats fournis en fonction des caractéristiques du problème posé et des limites de la méthode
- connaître les recherches en cours sur de nouvelles méthodes d'évaluation et mesurer leur pertinence et la possibilité de leur opérationnalisation
- décrypter les principales controverses environnementales et sociales liées à la mise en place de politiques publiques sur la base de ces méthodes d'évaluation des impacts
- connaître les différentes méthodes développées par les organismes d'appui pour renforcer les dynamiques d'innovation dans les systèmes alimentaires
- identifier les voies de renforcement des processus d'action collective permettant d'accompagner les acteurs des systèmes alimentaires dans l'innovation

Évaluation

Chacun des ECUEs dispose de sa propre modalité d'évaluation.

L'UE3 est évaluée par un examen individuel en fin d'UE avec des questions portant sur les 3 ECUEs.

ECUE 3.1 : Empreinte environnementale des systèmes alimentaires

Responsable pédagogique

Karine DUFOSSÉ, Institut Agro Montpellier, UMR ITAP karine.dufosse@supagro.fr

Mots-clés

Outils - méthodes - évaluation environnementale - ACV - études d'impacts

Compétences

Cet ECUE a pour objectif d'approfondir les méthodes et outils d'évaluation des impacts environnementaux des systèmes alimentaires. À la fin de cet ECUE, les participants doivent être capables de :

- Connaître les principales méthodes d'évaluation des performances environnementales, leurs atouts et limites respectives
- Décrypter les méthodes qui se cachent derrière la multitude de labels, normes, indicateurs et logiciels mis en œuvre dans le cadre de l'évaluation environnementale
- Comprendre les éventuelles controverses environnementales
- Choisir les méthodes et outils les mieux adaptés aux questions environnementales qui se posent dans un contexte professionnel donné
- Savoir présenter des résultats objectifs
- Mettre en œuvre une Analyse du Cycle de Vie (ACV)

Programme

Outils et méthodes d'évaluation des performances environnementales

Les deux grandes familles d'approches complémentaires seront abordées :

- Les approches orientées « PRODUIT » (par exemple "impacts" de la production de 1 kg de viande ou 1L de lait ...). Cette approche est mise en œuvre autour de l'Analyse du Cycle de Vie et fait l'objet de travaux pratiques en groupe avec un logiciel dédié (SIMAPRO).
- Les approches orientées « SITE » (études d'impacts d'un site de production, évaluations à la parcelle ou à l'exploitation agricole, etc.). Cette approche est illustrée par des exemples, sans mise en œuvre opérationnelle.

Des présentations complémentaires sur les services écosystémiques et la biodiversité permettront de mettre en perspective ces méthodes en lien avec les enjeux environnementaux.

Concepts, démarches et résultats contrastés

Autour de notions incontournables pilotant le fonctionnement écologique d'un système biologique et son évaluation, des exemples traités par des professionnels permettront d'illustrer les pratiques opérationnelles. Ils mettront aussi en évidence la difficulté et les limites de l'évaluation des impacts environnementaux et des décisions publiques/privées qui y sont associées.

Évaluation

L'évaluation se fera:

- (i) par groupe, à travers la restitution orale d'ACV comparants différents systèmes et
- (ii) à l'écrit lors de l'examen consistant à une analyse d'un cas d'étude sur les dimensions sociales économique/ environnemental (examen UE 3 portant sur les 3 ECUEs).

ECUE 3.2 : Outils d'évaluation économique et sociale des politiques et programmes alimentaires

Responsables pédagogiques

Gwenolé LE VELLY, Institut Agro Montpellier, UMR CEE-M <u>gwenole.le-velly@supagro.fr</u> Pauline LECOLE, Institut Agro Montpellier, UMR CEE-M <u>pauline.lecole@supagro.fr</u>

Mots-clés

Outils – méthodes – indicateurs – évaluation - politiques publiques - projet alimentaire – prospective – impact

Compétences

A la fin de cet ECUE, les participants doivent être capables de :

- poser un problème en termes d'évaluation
- connaître les méthodes d'évaluation disponibles
- reconnaître les limites des méthodes employées
- identifier les besoins (données, coûts, compétences) liés au choix d'une méthode d'évaluation
- développer un regard critique sur les résultats d'une évaluation
- rédiger le cahier des charges d'une évaluation

Programme

L'ECUE démarrera par un panorama des différentes méthodes d'évaluation qui seront abordées. Pour chaque méthode, les étudiants bénéficieront d'un cours magistral présentant la méthode, d'un TD et, selon disponibilités, de l'intervention d'un professionnel. Les étudiants se familiariseront avec une sélection d'outils couvrant l'évaluation de politiques publiques, l'analyse multi-critère, la prospective et des méthodes d'évaluation d'impact. Les interventions de professionnels faciliteront la prise de conscience des pratiques réelles et des contextes dans lesquels sont employés ces outils.

Lors de l'ECUE, les étudiants devront réaliser plusieurs évaluations socio-économiques par groupe. Ils seront donc amenés à manipuler les outils d'évaluation dans le contexte d'un projet lié au domaine de l'alimentation.

Évaluation

Deux études de cas : évaluation de politiques publiques et analyse multi-critères

ECUE 3.3 : Accompagner l'innovation pour un développement durable

Responsable pédagogique

Stéphane FOURNIER, Institut Agro Montpellier – UMR Innovation stephane.fournier@supagro.fr

Mots-clés

Innovation - système d'innovation - politique d'innovation - appui aux entreprises innovantes

Compétences

Cet ECUE vise à identifier les voies de renforcement de la capacité d'innovation des acteurs des systèmes alimentaires, à l'échelle de ces acteurs, de leurs organisations et de leurs territoires et à maitriser les outils de ce renforcement.

A la fin de cet ECUE, les participants doivent être capables de :

- Comprendre les processus de diffusion et de construction des innovations ;
- Connaître les spécificités, les forces et les faiblesses des dispositifs d'appui à l'innovation à l'échelle de l'individu ou de l'entreprise (incubateurs, accélérateurs, fab lab, etc.) et à l'échelle territoriale (clusters, pôles de compétitivité, réseau / système d'innovation, etc.);
- Comprendre les objectifs et modalités des politiques et programmes d'innovation dans les pays du Nord et du Sud.

Programme

La première partie de l'ECUE est construite autour de l'accompagnement de l'innovation à l'échelle de l'individu ou de l'organisation : en particulier, l'effet du mode d'organisation interne des entreprises sur les dynamiques d'innovation, le rôle de la Propriété Intellectuelle, le rôle du conseil... Des témoignages de professionnels viendront illustrer ces processus de renforcement de la capacité d'innovation au sein des entreprises et des exploitations agricoles.

La deuxième partie de l'ECUE porte sur les politiques et programmes construits par les Etats / collectivités locales / organismes de développement en vue de renforcer les dynamiques d'innovation. Sur la base d'une approche historique, éclairée par des exemples dans les pays du Nord et du Sud, on analysera les impacts de différents dispositifs visant à renforcer les interactions entre acteurs (clusters, systèmes productifs localisés, pôles de compétitivité...). Les récents développements du concept de système d'innovation fourniront une grille d'analyse de ces dispositifs permettant d'identifier des voies d'amélioration.

Évaluation

Enquêtes en groupe auprès de porteurs de projets (start-ups, entreprises innovantes) : analyse de leur trajectoire de développement et du dispositif d'accompagnement dont ils ont bénéficié. Comptes rendus croisés.

14 ECTS

UE 4 : Innovations pour des systèmes alimentaires durables

Responsable pédagogique

Stéphane FOURNIER, Institut Agro Montpellier, UMR Innovation stephane.fournier@supagro.fr

Mots clés

Systèmes alimentaires – Durabilité – Participation – Inclusion de la société civile – Normes Re-territorialisation – Politiques alimentaires urbaines – Sécurité alimentaire et nutritionnelle

Objectifs

Cette UE a pour but d'étudier des innovations techniques et organisationnelles et des politiques pouvant renforcer la durabilité des systèmes alimentaires. À la suite de l'étude du contexte et des enjeux du développement des systèmes alimentaires (UE 1&2), et de l'appropriation d'outils d'évaluation de différentes catégories d'impact et de renforcement des processus d'innovation (UE 3), les participants pourront analyser la pertinence de ces innovations et politiques et les voies possibles de renforcement des processus de changement qu'elles sont à même de susciter au sein des systèmes alimentaires.

Programme

Cette UE est composée de 7 ECUEs successifs :

- ECUE 4.1 « Politiques urbaines d'alimentation durable » (1 semaine)
- ECUE 4.2 « Re-territorialisation de l'agriculture et de l'alimentation » (2 semaines)
- ECUE 4-3 « Genre et alimentation durable » (0,5 semaine)
- ECUE 4.4 « Normalisation des systèmes alimentaires, attentes et pratiques des consommateurs » (2 semaines)
- ECUE 4.5 « Lobbying et plaidoyer : défendre des intérêts en passant à l'action » (1 semaine)
- ECUE 4-6 « Alimentation, santé, nutrition : enjeux et perspectives de solutions » (1 semaine)
- ECUE 4-7 « Lutte contre la précarité alimentaire, nouvelles formes de solidarité et de démocratie alimentaires » (1 semaine)

Compétences

- Capacité à identifier, évaluer et accompagner des innovations techniques et organisationnelles susceptibles de renforcer la durabilité des systèmes alimentaires
- Connaissances du fonctionnement du lobbying et plaidoyer en France et dans l'UE
- Connaissance des dispositifs institutionnels de certification des produits alimentaires, et des attitudes et pratiques des consommateurs vis-à-vis des produits certifiés dans différents pays; capacité à définir la stratégie d'une organisation en termes de labellisation des produits
- Connaissance des enjeux et objectifs des processus de re-territorialisation de l'agriculture et de l'alimentation
- Connaissance des dispositifs politiques des villes pour contribuer à des systèmes alimentaires durables
- Connaissance des politiques, dispositifs et des solutions émergentes visant à promouvoir une alimentation saine et à garantir l'accès de toutes et tous à une alimentation de qualité

Évaluation

Chacun des ECUEs dispose de sa propre modalité d'évaluation.

ECUE 4.1: Politiques urbaines d'alimentation durable

Responsables pédagogiques

Damien CONARÉ, Institut Agro Montpellier, Chaire UNESCO Alimentations du Monde damien.conare@supagro.fr

Mots-clés

Politiques alimentaires urbaines – Agriculture urbaine – Logistique – Distribution Environnements alimentaires – Restauration collective – Relations urbain/rural

Compétences

L'objectif de cet ECUE est de présenter les différents leviers que peuvent mobiliser les collectivités territoriales pour conduire des politiques agricoles et alimentaires. Ouvert à la formation continue, il est conçu comme un espace de réflexion, de ressources techniques et méthodologiques ainsi que d'échanges entre praticien.ne.s et expert.e.s, spécialistes de la question.

Il insiste sur les enjeux environnementaux, logistiques, sanitaires, sociaux et culturels de l'alimentation dans un contexte urbain et sur les nouvelles formes de gouvernance des systèmes alimentaires que les villes mettent en place.

Programme

L'ECUE combine apports conceptuels et méthodologiques sur les problèmes alimentaires posés par l'urbanisation et sur les leviers dont disposent les collectivités locales pour y faire face, et études de cas sur des politiques alimentaires menées par des métropoles. Il combine interventions de cadres territoriaux, élu.e.s, expert.e.s et chercheur.e.s, et visites de terrain sur le territoire de Montpellier Méditerranée Métropole qui conduit depuis 2014 une politique agroécologique et alimentaire.

Il s'appuie notamment sur les ressources d'équipes de recherche pluridisciplinaires de la communauté Agropolis travaillant sur les systèmes alimentaires urbains durables).

Évaluation

Le mode d'évaluation / validation sera précisé au début de l'ECUE.

ECUE 4.2: Re-territorialisation de l'agriculture et de l'alimentation

Responsables pédagogiques

Stéphane FOURNIER, Institut Agro Montpellier, UMR Innovation stephane.fournier@supagro.fr Ronan LE VELLY, Institut Agro Montpellier, UMR Innovation sonan.Le-Velly@supagro.fr

Mots-clés

Alimentation locale – Systèmes Agroalimentaires Localisés (SYAL) – Circuits courts de proximité – Projets alimentaires territoriaux

Compétences

Diagnostiquer, avec un recul critique, les motivations de la relocalisation des circuits et de la reterritorialisation des systèmes agri-alimentaires. Analyser les formes d'organisation permettant ces processus. Co-construire ou promouvoir les actions collectives vectrices de ces processus. Accompagner et évaluer ces processus.

Programme

Cet ECUE est structuré autour de deux thématiques complémentaires, celle de la re-territorialisation des systèmes de production agricoles et agroalimentaires, et celle de la relocalisation des circuits de commercialisation et d'approvisionnement alimentaire.

La première met l'accent sur les actions collectives, impliquant les acteurs du territoire, dans le but de mobiliser, construire, développer et valoriser des ressources territoriales spécifiques. La reterritorialisation est ici entendue comme la (ré-)activation des relations entre acteurs du territoire. Pour rendre compte de ces démarches, plusieurs concepts, issus principalement de l'économie géographique et de l'économie du territoire, seront mobilisés (clusters, systèmes productifs localisés, SYAL...). L'accent sera mis sur les outils et méthodes utilisés pour susciter / renforcer cette forme de re-territorialisation (indications géographiques protégées, projets alimentaires territoriaux, pôles agroalimentaires).

La seconde revient sur le développement des circuits courts de proximité. Elle en questionne tout d'abord la pertinence, à travers une analyse des interrogations portant sur les effets économiques, sociaux et environnementaux de la relocalisation des systèmes alimentaires. Des enseignements sont également proposés sur la diversité des circuits courts de proximité. Enfin, l'accent est mis sur le « comment », sur les conditions organisationnelles variées de la relocalisation alimentaire. Dans cette perspective, le cas de l'approvisionnement local de la restauration collective, et celui des « systèmes alimentaires du milieu », hybrides entre circuits courts et circuits longs, sont traités de façon approfondie.

L'ECUE s'appuie sur une diversité de méthodes pédagogiques : cours magistraux, travaux de groupes, interventions de professionnels.

Évaluation

Les participants doivent rédiger un rapport réflexif individuel dans lequel ils doivent montrer comment ils s'approprient les apports de l'ECUE quand ils se projettent dans une activité professionnelle.

3 jours

ECUE 4.3 : Genre et Alimentation

Responsable pédagogique

Ly Yann Kauv, Institut Agro Montpellier, ly-yann.kauv@supagro.fr

Mots-clés

Approche genre - alimentation durable - égalité femmes-hommes - division sexuelle du travail alimentaire - espace public/ commun et privé

Compétences

L'ECUE offre une formation renforcée autour des enjeux liés au genre et à l'alimentation durable, avec l'intervention d'experts, scientifiques et praticiens pour la détermination des compétences suivantes :

- Décliner les enjeux de la durabilité des systèmes alimentaires sous l'angle de l'approche genre afin de conduire la mise en œuvre des orientations stratégiques adaptées au terrain dans divers champs de la réalité sociale (politiques publiques, restauration collective, etc.).
- Définir les objectifs et les moyens de programmes d'action, de projets et de politiques en faveur de la durabilité des systèmes alimentaires qui prennent en compte de manière articulée et cohérente l'égalité femmes-hommes et toutes les formes d'exclusions, de vulnérabilités, de discriminations et d'inégalités liées au genre.
- Piloter des outils d'investigation de l'approche genre afin de mener à bien la réalisation d'études de terrain.

Programme

Inscrite dans une démarche pluridisciplinaire, l'approche genre et alimentation durable fait l'objet d'un intérêt grandissant. Les inégalités alimentaires, les stéréotypes prédéterminant les rapports à l'alimentation, la division sexuelle du travail, etc. constituent des enjeux socioéconomiques et politiques contemporains, accompagnant une demande de qualification pour la mise en œuvre de projets et de politiques.

La première partie de cette formation est structurée autour de l'approche genre et alimentation durable. Les concepts, les démarches d'investigation et les résultats des travaux de recherche mobilisés ont pour fil rouge la mise œuvre d'une réflexivité critique du point de vue du genre sur les enjeux de l'alimentation durable au cœur des espaces public/ commun et privé.

La seconde partie s'organise autour d'enseignements professionnels qui visent à illustrer le montage et la mise en œuvre de projets d'investigation en faveur de la durabilité des systèmes alimentaires qui intègre l'approche genre.

Évaluation

Evaluation individuelle écrite, sur un sujet défini

ECUE 4.4 : Normalisation des systèmes alimentaires, attentes et pratiques des consommateurs

Responsables pédagogiques

Isabelle VAGNERON, CIRAD, UMR MOISA <u>isabelle.vagneron@cirad.fr</u> Lucie SIRIEIX, Institut Agro Montpellier, UMR MOISA <u>lucie.sirieix@supagro.fr</u>

Mots-clés

- Normalisation labels durables référentiels privés filières rôle de l'État
- comportement des consommateurs pratiques durables des consommateurs

Compétences

Cet ECUE vise d'une part à analyser le rôle que les normes, ou « standards volontaires », jouent dans la gouvernance des systèmes alimentaires et à en comprendre l'évolution. Les Indications Géographiques puis différents labels durables (label bio européen, Fairtrade International, etc.) ont émergé dans les années 90, en parallèle avec le développement de référentiels privés dans la grande distribution (de type GLOBAL G.A.P.) ainsi que de la responsabilité sociale. Les années 2000 ont été celles du « changement d'échelle » et de la multiplication de ces labels durables. Dans les années 2010, des alliances ont eu lieu entre les différents protagonistes (porteurs de labels, entreprises agroalimentaires et grande distribution), poussant bon nombre des acteurs de ces filières à les intégrer dans leurs démarches RSE. Ces acteurs ont également dû se positionner dans un contexte de conventionnalisation / radicalisation, où des normes minimales s'appliquent dorénavant à une grande partie de la production tandis que des normes plus exigeantes permettent un positionnement dans des marchés de niche. Cet ECUE a d'autre part comme objectif d'analyser la perception qu'ont les consommateurs de ces normes et standards, mais aussi plus globalement leurs attentes et comportements. Malgré leurs préoccupations environnementales et sociales, les consommateurs peuvent être désorientés face à la multiplication des labels et initiatives, adopter des pratiques considérées comme non durables, ce qui pose des questions telles que le lien entre préoccupations et comportement, la communication ou les motivations associées aux pratiques durables.

A l'issue de cet ECUE, les participants auront les connaissances et compétences suivantes :

- Une maîtrise des dispositifs de certification et une capacité d'analyse des stratégies des différentes parties prenantes (porteurs de labels, entreprises agroalimentaires, distributeurs, Etats, organisations internationales) face à la montée en puissance et à la multiplication des normes ;
- Une compréhension des attendus des démarches RSE des entreprises agroalimentaires et de la place qu'y occupent les labels durables;
- Une capacité d'analyse des comportements et des attentes des consommateurs face aux enjeux de durabilité sociale et environnementale.

Programme

À travers des interventions de chercheurs et de professionnels, cet ECUE apportera des éclairages sur :

- Le processus de normalisation : origine et conséquences, analyse du fonctionnement des filières labellisées, et notamment de la question de la certification ;
- Les enjeux et perspectives des labels de durabilité;
- Les stratégies RSE des entreprises agroalimentaires et leur mode de certification;
- Les préoccupations environnementales et sociales dans les pays riches et les pays émergents;
- La perception des labels durables ;
- La complexité des attitudes et pratiques durables des consommateurs.

Évaluation

Synthèse écrite individuelle sur l'impact de ces processus de normalisation sur la durabilité des systèmes alimentaires

ECUE 4.5 : Alimentation, santé, nutrition : enjeux et perspectives de solutions

Responsables pédagogiques

Carole LAMBERT, Institut Agro Montpellier, Service DEFIS <u>carole.lambert@supagro.fr</u> Sylvie Avallone, Institut Agro Montpellier, UMR MoISA sylvie.avallone@supagro.fr

Mots-clés

Santé Publique - Sécurité alimentaire et nutritionnelle – Politiques alimentaires – Système alimentaire

Compétences

A la fin de cet ECUE, les participants sont capables de :

- Citer les différents problèmes de santé et nutrition en lien avec l'alimentation et la production alimentaire leurs déterminants, leurs poids relatifs (prévalence, coûts...)
- D'identifier les actions possibles favorables à l'amélioration de la santé / nutrition à différentes échelles du système alimentaire
- De situer les acteurs institutionnels/privés/associatifs, leur rôle et analyser les politiques au regard des ces problématiques et solutions possibles

Programme

Cet ECUE se penche sur les problématiques de santé publique et nutrition qui sont en plein bouleversement, tant au Nord qu'aux Suds. Il a pour objectif de faire le point sur les enjeux nutritionnels et sanitaires classiques (carences et surcharge; triple charge, maladies associées telles cancers, diabète, ...) et nouveaux (ultra-transformation; intoxications; plastique et nanoparticules; nutri-génomique et nutri-génétique) de l'alimentation. Après un panorama des situations nutritionnelles et de santé publique en lien avec l'alimentation dans le monde et en France, et leurs méthodes de diagnostic, il mettra l'accent sur les solutions possibles, du niveau politique au niveau opérationnel concret. (réglementation ; étiquetage ; taxation/subventions ; restauration scolaire ; engagements industriels volontaires, RSE; formation, éducation, sensibilisation; environnements alimentaires; agriculture sensible à la nutrition; fortification/biofortification/diversification, etc.) Cet ECUE peut utilement se prolonger par l'ECUE ""Lutte contre la précarité alimentaire, nouvelles formes de solidarité et de démocratie alimentaires" qui se déroule la semaine suivante et qui montrera comment la lutte contre l'insécurité ou la précarité alimentaire évolue d'une approche surtout nutritionnelle, vers une approche plus multi-fonctionnelle de l'alimentation, et comment les problèmes de santé/nutrition sont aussi des problèmes socio-économiques. Les séances se dérouleront sous forme d'exposés de professionnels ou d'enseignants et de travaux de

groupe puis d'exposés sur la base de synthèse de documents en français et en anglais.

Évaluation

Evaluation individuelle écrite, sur un sujet au choix

ECUE 4.6 : Lutte contre la précarité alimentaire, nouvelles formes de solidarité et de démocratie alimentaires

Responsable pédagogique

Marie Walser, Laboratoire des Communs Alimentaires (Laboca) marie.walser@laboca-asso.org

Mots-clés

Précarité alimentaire – Démocratie alimentaire - Solidarité alimentaire – Aide alimentaire

Compétences

A la fin de cet ECUE, les participants sont capables de :

- Comprendre ce qu'est la précarité alimentaire
- Connaître le fonctionnement du système d'aide alimentaire tel qu'il existe en France depuis les années 1980
- Identifier les compétences des différents échelons de pouvoirs publics en matière de lutte contre la précarité alimentaire
- Appréhender d'autres formes de « solidarités alimentaires » (initiatives, mouvements) qui s'inscrivent dans une visée démocratique et/ou s'inspirent des principes du droit à l'alimentation

Programme

Cet ECUE vise à présenter un panorama des enjeux liés à la précarité alimentaire et à son traitement en France. Il permettra notamment 1/ de mieux comprendre le fonctionnement de l'aide alimentaire distributive permettant de répondre à une urgence sociale aux, 2/ d'appréhender les nouvelles formes de solidarités alimentaires qui s'inscrivent dans une perspective démocratique, émancipatrice pour les personnes et de transformation des systèmes alimentaires. et 3/ d'identifier les leviers mis en oeuvre par la puissance publique à différents échelons, du local à l'international L'ECUE tâchera de mettre en évidence l'articulation nécessaire entre les différentes formes de réponses tout en posant le besoin de reconnaître le droit à l'alimentation comme horizon pour penser l'accès de toutes et tous à une alimentation choisie et durable.

A défaut de pouvoir suivre l'ECUE "Alimentation, santé, nutrition : nouveaux enjeux et interventions", le prérequis pour les participants à cet ECUE en formation continue est de s'informer au préalable sur les grands enjeux nutritionnels à l'aide d'un dossier qui sera fourni par les organisateurs de cet ECUE.

Les séances se dérouleront sous forme d'exposés de professionnels ou d'enseignants et de travaux de groupe puis d'exposés sur la base de synthèse de documents en français et en anglais

Évaluation

Une évaluation pourra être réalisée sur la base d'un travail collectif.

ECUE 4.7 : Lobbying et plaidoyer : défendre des intérêts en passant à l'action

Responsable pédagogique

Damien CONARÉ Institut Agro Montpellier, Chaire UNESCO Alimentations du monde damien.conare@supagro.fr

Mots-clés

Processus de prise de décision - Fonctionnement des institutions Lobbying - Plaidoyer - Communication - Transparence - implication citoyenne - influence

Compétences

Cet ECUE a pour objectif d'analyser les modalités de fonctionnement du lobbying et du plaidoyer, en France, en Europe, voire à l'international. Il vise à donner des éléments de contexte sur le cadre légal (encadrement, transparence), ainsi que des outils méthodologiques pour s'initier à ces démarches de lobbying/plaidoyer. L'inclusion de la société civile (au sens large : secteur privé, associations de consommateurs, ONG, etc.) dans les dispositifs de gouvernance des systèmes alimentaires est en filigrane de l'ensemble de l'ECUE.

À la fin de cet ECUE, les participant.e.s :

- connaissent les étapes de construction d'une stratégie de lobbying et/ou plaidoyer (objectifs, stratégies d'alliances, cibles, fenêtres d'opportunité...)
- savent décrypter une campagne de lobbying et/ou plaidoyer.

Programme

L'ECUE est construit autour de témoignages d'acteur.rice.s impliqué.e.s dans les négociations locales, nationales ou internationales et les actions de lobbying et plaidoyer. Il inclut aussi un cours plus méthodologique et théorique permettant d'initier le cadre d'analyse :

- apports méthodologiques et théoriques sur le lobbying et plaidoyer;
- témoignages et séances thématiques sur le lobbying et le plaidoyer illustrant les stratégies de la société civile pour faire évoluer les systèmes alimentaires (par exemple : campagne « Mangez moins de viande », « Banques, la faim leur profite bien », l'accaparement des terres, la financiarisation des marchés agricoles, les campagnes anti-OGM, etc.).

Les méthodes de plaidoyer seront enfin mises en pratique à travers un exercice de groupe portant sur le montage d'une campagne de plaidoyer ou l'analyse d'une campagne existante.

Évaluation

Évaluation sur le travail de groupe

10 ECTS

UE 5 : Exploration thématique

Responsables pédagogiques

Damien CONARÉ, Institut Agro Montpellier, Chaire UNESCO Alimentations du monde damien.conare@supagro.fr

Ly Yann Kauv, Institut Agro Montpellier ly-yann.kauv@supagro.fr

Mots-clés

investigation – impact – communication – projet– pitch

Compétences

À la fin de l'UE5, les participants sont capables de :

- planifier un projet de communication sur quelques mois ;
- évaluer la pertinence et les impacts potentiels ou avérés d'une initiative au sein d'un système alimentaire contextualisé;
- trouver les ressources (humaines, bibliographiques, iconographiques), les analyser avec esprit critique et les synthétiser;
- organiser collectivement un évènement grand public ;
- adapter leur communication à différents publics et médias, vulgariser, valoriser leurs résultats ;
- prendre la parole devant un public.

Programme

L'UE5 se déroule sur 5 semaines réparties entre novembre et avril. C'est l'occasion pour chaque participant d'approfondir une thématique ou une question qui l'intéresse (un nouveau contexte, une situation de crise, une méthode, un panorama institutionnel, une innovation, une mesure politique, etc.) mais aussi d'interroger et d'analyser :

- En quoi cette thématique ou question peut-elle répondre aux enjeux d'un développement durable des systèmes alimentaires ?
- Quels sont ses effets (avérés ou potentiels) sur les différentes dimensions des systèmes alimentaires (économique, sociale et environnementale), et les éventuelles controverses associées ?
- Quels seraient les obstacles éventuels et les voies possibles pour plus d'impact ?

Les semaines UE5 correspondent soit à du temps de travail personnel pour les participants, soit à des séances collectives dans le cadre d'ateliers (voir le planning fourni dans le livret de l'UE5).

Les participants doivent :

- rédiger une synthèse des résultats de leur investigation sous la forme d'une fiche de capitalisation (28 000 caractères maximum), éditée et maquettée,
- présenter leurs résultats oralement (en 5 minutes, format Pitch) lors d'un événement qu'ils organisent : la JIPAD,
- Organiser et animer l'ensemble de la Journée, qui se tiendra cette année le jeudi 2 avril 2026.

Évaluation

Sont évalués : la synthèse écrite, le pitch (exposé oral) et la qualité de la participation à la JIPAD au-delà de l'exposé individuel

Critères d'évaluation : qualité des recherches, profondeur d'analyse, qualité des communications, respect du calendrier

Mission professionnelle

Information sur le stage

Une information sur les stages est faite auprès des participants de la promotion dès le mois d'octobre afin de préciser les attendus pédagogiques. Une autre séance est organisée au cours de l'année pour indiquer les modalités administratives de départ en stage.

La recherche de stage tutorée

Les étudiants sont invités le plus tôt possible dans l'année à rencontrer l'un des responsables de la formation pour présenter leur projet professionnel, et identifier des pistes pour la recherche de stage.

Les offres de stages reçues par l'équipe pédagogique et pertinentes par rapport aux objectifs de la formation sont transmises aux étudiants.

Le stage peut aussi être issu d'une offre de stage autre, d'une candidature spontanée ou encore monté sur la base d'un projet personnel pour lequel le participant a identifié une structure d'accueil. Dans ces cas-là, une étape de validation du stage doit être impérativement incluse avant l'établissement de la convention. La validation se fait auprès de l'équipe pédagogique IPAD. Cette validation est basée sur la capacité de réaliser un véritable travail d'expertise sur une thématique en lien avec la formation au cours du stage.

Identification d'un directeur de mémoire

Une fois le stage obtenu, un directeur de mémoire est identifié et contacté par les responsables de la formation, éventuellement sur la base de propositions de l'étudiant.

Ce directeur de mémoire :

- aide l'étudiant à construire son projet de stage et participe à sa présentation orale (voir plus bas)
- assure un encadrement (le plus souvent à distance) tout au long du stage
- conseille l'étudiant pour l'analyse de ses résultats et la construction du plan de son mémoire
- relit et corrige un « premier jet » du mémoire et la synthèse en 4 p.
- aide à la constitution d'un jury de soutenance en interaction avec l'étudiant et les responsables de la formation et participe au jury.

Préparation d'un projet de stage

Au démarrage de leur stage, les étudiants doivent impérativement produire un « projet de stage », de 5 à 8 pages avec l'aide de leur directeur de mémoire, présentant :

- le contexte dans lequel la demande du commanditaire s'inscrit,
- le commanditaire et sa demande,
- une analyse de cette demande pour identifier le « problème » et construire une problématique,
- un état de l'art sur cette question,
- les hypothèses qui sont faites pour ce travail, qui se traduiront potentiellement en « grands résultats » démontrés à la fin de l'étude,
- les objectifs de travail et la méthodologie qui permettront de démontrer ces résultats, incluant un calendrier prévisionnel.

Ces projets de stage seront présentés oralement, soit avant le départ en stage, soit les 21 ou 22 mai 2026. Cette présentation orale réunit l'étudiant, le maître de stage, le directeur de mémoire et un membre de l'équipe pédagogique IPAD. Cet oral a notamment pour objectif de discuter, et éventuellement d'ajuster, l'axe de capitalisation qui sera visé dans le mémoire.

Déroulement du stage et rédaction du mémoire

Les stages se déroulent sur quatre à cinq mois, de mai à octobre. Au terme de ces stages, sont attendus :

- un mémoire de 40 p.
- une synthèse de 4 p., présentant les grands résultats de l'étude effectuée.

Si le mémoire est écrit dans une autre langue que le français, la synthèse de 4 p. devra être rédigée en français. La production d'une version de la synthèse de 4p. dans la même langue que celle du mémoire est vivement conseillée en supplément de celle rédigée en français.

<u>Remarque importante</u>: Tout plagiat est interdit et chaque mémoire sera vérifié par un logiciel de contrôle du plagiat. Tout copier-coller doit être entre guillemets et la source doit être signalée.

Préparation et déroulement de la soutenance

Les soutenances ont lieu mi-octobre. Le directeur de mémoire et l'étudiant, en interaction avec les responsables de la formation, identifient les membres du jury de soutenance.

Ce jury est composé des membres suivants :

- un représentant de l'Institut Agro Montpellier, qui assurera la présidence du jury (et qui sera défini par l'équipe pédagogique IPAD),
- le directeur de mémoire (tuteur académique),
- une personne compétente sur le sujet traité et apportant un « regard extérieur », issue du monde professionnel ou académique.

Le maître de stage (tuteur professionnel) est invité par le jury à assister à la soutenance. Si le maître de stage est dans l'incapacité de se déplacer, sa participation peut se faire en visioconférence.

Le rôle des membres du jury est d'évaluer le mémoire, la synthèse et l'oral de l'étudiant. Le maître de stage n'évalue ni ces documents, ni l'oral. Il évalue le stagiaire par rapport à d'autres critères décrits ci-dessous. Lors de la soutenance, il participe aux questions et aux échanges.

Dès que le jury est connu, une invitation est transmise à chaque membre indiquant les modalités d'évaluation et le déroulement de la soutenance.

Le participant doit faire parvenir à chaque membre du jury une version papier ou une version pdf de son mémoire et de sa synthèse, une semaine (5 jours ouvrés) avant la soutenance.

La soutenance se déroule sur 1h30. Le président du jury présente les membres du jury et précise le déroulement de la soutenance. L'étudiant présente son travail en 20 minutes. A la suite de cela, le président peut demander au maître de stage des précisions supplémentaires sur le cadre général dans lequel s'inscrit le stage, et sur les conditions de son déroulement. Les membres du jury prennent ensuite la parole pour poser des questions à l'étudiant. L'ordre de ces prises de parole est décidé par le président du jury ; généralement, la parole est donnée prioritairement aux personnes représentant un « regard extérieur » sur le travail.

À l'issue de la soutenance, le jury délibère, notamment sur d'éventuelles corrections à intégrer dans le mémoire. Le participant IPAD s'engage à déposer sur TicéA au plus tard 15 jours après la soutenance, le fichier pdf de son mémoire et de sa synthèse en 4p, après avoir intégré les éventuelles corrections demandées par le jury.

Modalités d'évaluation du stage

Les missions professionnelles sont évaluées sur la base de la satisfaction du commanditaire, des évaluations des mémoires et des synthèses faites par les membres des jurys et de la qualité de la présentation orale et de la discussion.

Les critères suivants sont ainsi pris en compte :

- le professionnalisme
 - o la capacité de l'étudiant à atteindre les objectifs fixés par le commanditaire
 - o la qualité de l'insertion professionnelle dans l'organisme d'accueil au cours du stage
- la capacité d'analyse du problème
 - o la capacité de l'étudiant à identifier un « problème », une question principale suffisamment précise pour être traitée en cinq à six mois
 - o la capacité à faire un état des lieux de cette question, sur la base de la littérature scientifique, de littérature grise, d'entretiens avec des personnes-ressource...
 - o la capacité d'identification et de mobilisation des outils d'analyse et d'évaluation d'impact appropriés
- la capacité d'identification et de présentation des résultats
 - o la capacité de présenter clairement, à l'écrit comme à l'oral, les grands résultats de cette étude, et leurs conséquences
 - o la clarté et la qualité du mémoire et de la présentation orale, et des réponses apportées aux questions posées

La prise en compte de ces critères est traduite sous la forme de quatre notes, affectées des coefficients suivants :

- satisfaction du maître de stage (tuteur professionnel) : 40%
- qualité du mémoire : 20% (moyenne des notes données par les membres du jury)
- qualité de la synthèse : 20% (moyenne des notes données par les membres du jury)
- qualité de la prestation orale : 20% (note unique donnée par les membres du jury)

Après la journée de soutenance, les évaluations réalisées par les membres du jury sont compilées et la moyenne obtenue à l'UE 'Mission professionnelle' est calculée. Le participant est alors informé de sa note globale et du détail des commentaires de chaque évaluateur. La note transmise reste provisoire tant que les éventuelles corrections du mémoire ne sont pas réalisées et validées par le directeur de mémoire.

Si la note est inférieure à 10/20, le participant a la possibilité de présenter de nouveau son mémoire après amélioration lors d'une session de rattrapage. Le mémoire amélioré doit être renvoyé une semaine après, pour être de nouveau évalué par les membres du jury, et soutenu oralement la semaine suivante.

Planning annuel prévisionnel de la formation

Septembre 2025 à mars 2026

		S	EPTEMBRE				ОС	TOBRE		N	IOVEMBRE			D	ECEMBRE			J	JANVIER	FEVRIER				MARS			
36	1	L		40	1	Me	e <mark>U</mark>	E 1	44	1 S	Toussaint	49	1	L	ECUE 3.2 : Outils	1	1 J	Ţ	Jour de l'an	5	1	D		9	1	D	
	2	М			2	J				2 D			2		d'évaluation		2 V	-		6	2	L	ECUE 4.2 : Re-	10	2	L	Déplacement en
	3	Me			3	٧			45	3 L	ECUE 2.2:		3	Me	économique et		3 S	r	-		3	М	territorialisation de		3	М	Biovallée-Drôme
	4	J			4	S				4 M	Analyse de la		4	J	sociale		4 D				4	Me			4	Me	ECUE 4.3. Genre
	5	٧			5	D				5 Me	gouvernance des		5	V		2	5 L	E	ECUE 3.3:		5	J	l'alimentation		5	J	et alimentation
	6	S		41	6	L	E	CUE 2.1 :		6 J	systèmes alimentaires		6	S			6 M		Accompagner		6	٧	Colloque Chaire	Ì	6	V	durable
	7	D			7	М		griculture et		7 V	aiirreritaires		7	D			7 Me	e	l'innovation pour		7	S		Î	7	s	
37	8	L			8	Me	=1	limentation : la		8 S		50	8	L	ECUE 3.1 :		8 J	ľ	un développement		8	D			8	D	
	9	M			9	J		urabilité en		9 D			9		Empreinte		9 V		durable	7	9	L	ECUE 4.2 : Re-	11	9	L	UE 5 : Exploration
	10) Me			10	٧		outenances	46	10 L	UE 5 : Exploration		10	Me	environnementale		10 S				10	М	territorialisation de		10	М	thématique
	11	1 J	RENTREE		11	S	Ва	alade + soirée		11 M	Armistice		11	J	des systèmes		11 D				11	Me	l'agriculture et de l'alimentation		11	-	
		2 V			12						UE 5 : Exploration		12			3	12 L		ECUE 3.3:		12		raiimentation		12		
	13	3 S		42	13	L		CUE 2.1 :		13 J	thématique		13	S			13 M		Accompagner		13	٧			13	٧	
	_	1 D			14	M		griculture et		14 V			14				14 Me	ᄓ	l'innovation pour un		14	_			14		
38		5 L	UE 1:Comprendre		_	Me	_	limentation : la urabilité en		15 S		51	15		ECUE 3.1 :		15 J		développement		15				15		
		6 M	une agriculture		16	-		uestion		16 D			16		Empreinte		16 V		durable	8	16		UE 5 : Exploration	12			ECUE 4.4:
		7 Me	familiale par l'analyse		17		7			17 L	ECUE 3.2 : Outils			Me	environnementale des systèmes		17 S	L			17		thématique		17	М	Normalisation des
		3 J	systémique			S				18 M	d'évaluation		18	J	uco oyotemeo		18 D					Me					systèmes alimentaires,
		9 V	1, 1			D				19 Me	économique et sociale		19			4	19 L		UE 5 : Exploration		19	-			19		attentes et
) S		43			_	CUE 2.1 :		20 J	Socialo		20				20 M		thématique		20				20		pratiques
	_	1 D	-			M		griculture et limentation : la		21 V			21				21 Me				21				21		
39	22		UE 1:Comprendre			Me		urabilité en		22 S		52			Congés		22 J		ECUE 4.1 :	_	22		<u> </u>		22	_	
		J 1V1	une agriculture familiale par		23			uestion		23 D			23				23 V	Ľ	Visites urbaines à	9	23		Congés	13	23		ECUE 4.4 : Normalisation des
		4 Me	l'analyse		24				-	24 L	ECUE 3.2 : Outils d'évaluation			Me	N1 "1		24 S	L			24				24		systèmes
	25		systémique		25					25 M	£		25		Noël	_	25 D	4	EQ. 15. 4. 4			Me					alimentaires.
		6 V		4.4	_	D	_	OUE O.A.		26 Me	sociale		26		Congés	5	26 L	- 15	ECUE 4.1 : Politiques		26				26		attentes et
		7 S		44	27			CUE 2.1 : griculture et		27 J			27	S			27 M		urbaines		27				27		<u>pratiques</u>
40	29	3 D	UE 1			M	1 - 6	limentation : la		28 V		1	28		Congés		28 M€		d'alimentation		28	5			28		
40) M	UE I		29 30	Me		urabilité en		29 S 30 D		1	29 30		Congés		29 J 30 V	0	durable					11	29 30		UE 5 : Exploration
	30	ואו ע					qι	uestion		30 D								ŀ						14			thématique
					31	V	Ĺ						31	Me			31 S								31	M	tnematique

Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture l'alimentation et l'environnement

Avril à Octobre 2026

AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE		
14 1 Me UE 5 : Explor	r <mark>ation</mark> 18 <mark>1 V Fête du travail </mark>	23 1 L UE 6 : Mission	27 1 Me UE 6 : Mission	31 1 S	36 1 M UE 6 : Mission	40 1 J		
2 J <mark>JIPAD</mark>	2 S	2 M professionnelle	2 J	2 D	2 Me	2 V		
3 V	3 D	3 Me	3 V	32 3 L UE 6 : Mission] 3 J	3 S		
4 S	19 4 L UE 6 : Mission	4 J	4 S	4 M professionnelle	4 V	4 D		
5 D	5 M professionnelle	5 V	5 D	5 Me	5 S	41 5 L		
15 6 L Pâques	6 Me	6 S	28 6 L UE 6 : Mission	<mark>1 6</mark> J	6 D	6 M		
7 M ECUE 4.5:	7 J	7 D	7 M professionnelle	7 V	37 7 L UE 6 : Mission	7 Me		
8 Me Alimentation,	8 V Victoire 1945	24 8 L UE 6 : Mission	8 Me	8 S	8 M professionnelle	8 J		
9 J santé, nutrition		9 M professionnelle	9 J	9 D	9 Me	9 V SOUTENANCES		
10 V	10 D	10 Me	10 V	33 10 L UE 6 : Mission	10 J	10 S		
11 S	20 11 L UE 6 : Mission	11 J	11 S	11 M professionnelle	11 V	11 D		
12 D	12 M professionnelle	12 V	12 D	12 Me	12 S	42 12 L		
16 13 L ECUE 4.6:1	The state of the s	13 S	29 13 L UE 6 : Mission	13 J	13 D	13 M		
14 M contre la préd		14 D	14 M Fête Nationale	14 V	38 14 L UE 6 : Mission	14 Me		
15 Me alimentaire	15 V	25 15 L UE 6 : Mission	15 Me UE 6 : Mission	15 S Assomption	15 M professionnelle	15 J		
16 J	16 S	16 M professionnelle	16 J	16 D	16 Me	16 V		
17 V	17 D	17 Me	17 V	34 17 L UE 6 : Mission	17 J	17 S		
18 S	21 18 L UE 6 : Mission	18 J	18 S	18 M professionnelle	18 V	18 D		
19 D	19 M professionnelle	19 V	19 D	19 Me	19 S	43 19 L		
17 20 L ECUE 4.7:	20 Me	20 S	30 20 L UE 6 : Mission	20 J	20 D	20 M		
21 M Lobbying et			21 M professionnelle	20 J 21 V	39 21 L UE 6 : Mission	20 M 21 Me		
22 Me plaidoyer		21 D						
	22 V projets de stage	26 22 L UE 6 : Mission 23 M professionnelle	22 Me	22 S 23 D	22 M professionnelle	22 J		
23 J	23 S	_*	23 J		23 Me	23 V		
24 V	24 D	24 Me	24 V	35 24 L UE 6 : Mission	24 J	24 S		
25 S	22 25 L Pentecôte	25 J	25 S	25 M professionnelle	25 V	25 D		
26 D	26 M UE 6 : Mission	26 V	26 D	26 Me	26 S	44 26 L		
18 27 L ECUE 4.7	27 Me professionnelle	27 S	31 27 L UE 6 : Mission	27 J	27 D	27 M		
28 M	28 J	28 D	28 M professionnelle	28 V	40 28 L UE 6 : Mission	28 Me		
29 Me	29 V	27 29 L UE 6 : Mission	29 Me	29 S	29 M professionnelle	30 J		
30 J	30 S	30 M professionnelle	<mark>30</mark>	30 D	30 M	31 V		
	31 D		31 V	36 31 L UE 6 : Mission				

Formation accréditée par la Conférence des Grandes Ecoles (CGE)





Formation labellisée par la Chaire UNESCO Alimentations du monde



Pour nous écrire

Mastère spécialisé® IPAD
Institut Agro Montpellier | Campus Lavalette
1101 avenue Agropolis BP 5098 34093 Montpellier Cedex5
ipad@supagro.fr